

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de M. Yves-Marie Laulan
(séance du lundi 10 juin 2002)

Evelyne SULLEROT : Vous êtes venu parler des femmes en raison de l'inquiétude que vous inspirent l'avenir démographique et l'avenir sociétal de notre planète. Vous nous avez clairement montré qu'aucun pays pauvre ne peut devenir « en développement », s'il n'opère les ajustements – mot qui contient le radical 'juste' – qui combleront les retards dont souffrent les femmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, du travail, des droits privé et public. Vous avez en outre remarqué que le développement remarquable que connaît notamment l'Europe pourrait être compromis si les femmes, qui y sont instruites et représentent quelque 40% de la force de travail, n'ont pas assez d'enfants pour seulement remplacer les générations. J'apprécie que la problématique féminine ne soit pas considérée ici simplement comme un aimable complément à des sujets sérieux. Mais pourquoi ne nous parlez-vous pas des femmes, mais de la condition féminine ? Pourquoi mettre les femmes « en condition » et peiner pour définir ce terme et la façon dont cette condition féminine permet ou non le développement durable ? Permettez-moi de vous donner la réponse, à la fois simple et limpide : il n'y a de développement durable que quand il n'y a plus de condition féminine, c'est-à-dire quand les femmes sont co-auteurs à part entière du développement dont elles partagent les fruits avec les hommes. Si je parlais de votre « condition masculine », n'auriez-vous pas l'impression que je vous enferme dans une définition réductrice et quelque peu ridicule ? Les Françaises, même celles qui ne se battent pas pour la parité et qui ne revendiquent pas l'égalité absolue, ressentent une vraie gêne lorsqu'on veut les enfermer dans une « condition féminine » passée de mode. Aucun homme politique n'oserait plus utiliser cette expression vexante. Elle évoque en effet l'inscription de l'ensemble des êtres de sexe féminin, *volens nolens*, dans les bornes de statuts privés et publics qui limitent leurs droits, tout en leur accordant certaines protections spécifiques. Au nom de conceptions religieuses ou philosophiques, ou, dans certaines sociétés, de superstitions, les hommes décident de ce que doivent être et faire ou ne pas faire les femmes.

Je vous accorde que la condition féminine, selon les sociétés, peut être plus ou moins restrictive, mais elle fait toujours des femmes des êtres déterminés de l'extérieur. Quand la condition féminine est très stricte et tient les femmes à l'écart de la modernité, le développement patine et ne se fait pas. Vous avez fort bien évoqué les problèmes de l'Afrique, mais n'avons-nous pas tous connu de ces vaillants coopérants qui ont gaspillé des mois à enseigner à des hommes l'amélioration de cultures en réalité réservées aux femmes, lesquelles femmes n'étaient pas autorisées à suivre les cours des coopérants ? Qu'il s'agisse de l'agriculture, de la gestion de l'eau, de l'hygiène, des soins aux enfants, toute interdiction pesant sur les femmes entrave le progrès. J'irai même jusqu'à dire que le monstrueux drame du sida en Afrique, est né et s'est transmis par les femmes en raison de l'ignorance et de la soumission dans lesquelles sont tenues les femmes. Vous avez du reste indiqué que les mêmes causes pourraient bien, en Chine, entraîner les mêmes effets.

Selon votre analyse, la situation réservée aux femmes est un obstacle coriace au développement durable des pays musulmans en dépit de leurs ressources naturelles. Pourrais-je rappeler que la petite et pauvre Tunisie, sans pétrole, qui grâce à Bourguiba a associé les femmes à son développement, se trouve avoir une économie plus ouverte, une fécondité mieux maîtrisée et un meilleur niveau d'éducation que la riche Libye voisine ou que la tragique Algérie. Et puisque vous avez évoqué le Japon, c'est toutes seules, sans aucun président féministe, que les Japonaises se sont libérées d'une condition féminine stricte après la défaite militaire qui a laissé le Japon exsangue,

avec des hommes blessés, vaincus, déshonorés. Ce sont elles qui, moralement et physiquement, ont relevé les ruines, ont ouvert à la modernité leurs enfants et ont fait de ce pays de désolation qu'était le Japon en 1945 un pays durablement développé. Elle ont gagné la paix après que les hommes avaient perdu la guerre.

Dans notre Europe, qu'est-ce qui a permis aux femmes de se débarrasser de la condition féminine qui les bridait ? Sont-ce les progrès du droit en démocratie ? La conscience féministe qui les a soulevées ? Je crois que le moteur de la libération des femmes, c'est le progrès scientifique et technique. C'est l'eau courante, l'électricité, le chauffage central, les équipements et produits ménagers, le prêt-à-porter. Mais ce sont aussi les métiers du tertiaire, les métiers salariés dans lesquels se retrouvent les trois quarts des femmes au travail. Ce sont les progrès de la médecine, les contraceptifs efficaces qui permettent aux femmes de maîtriser leur fécondité. Tout cela signifie moins de peine et plus de temps. Ainsi les femmes ont acquis ce que la plus généreuse des conditions féminines ne pouvait leur octroyer : leur autonomie. Elles peuvent, devenues économiquement autonomes, choisir leur statut matrimonial et refuser éventuellement la maternité.

A juste titre, vous vous inquiétez de ce que les femmes en Europe, depuis vingt à trente ans, choisissent d'avoir moins d'enfants ce qui se traduit par des taux de fécondité alarmants – 1,1 ou 1,2 comme c'est le cas en Espagne et en Italie. N'avez-vous cependant pas remarqué que cet effondrement de la natalité s'est produit dans des pays où la condition féminine est demeurée tardivement contraignante ? Les pays scandinaves, la France et l'Angleterre, plus féministes, plus libérés, ont été moins touchés que les sociétés naguère encore très catholiques, comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Québec en Amérique du Nord, la Grèce orthodoxe, la riche Allemagne qui traditionnellement bornait les femmes aux fameux trois K (*Kinder, Küche, Kirche*). Seule l'Irlande semble jusqu'ici préservée, mais elle voit sa fécondité plonger et, après sa belle réussite économique, elle va certainement connaître un déclin démographique. Dans les pays de l'Est, trop de femmes délaissées avec des enfants à charge dissuadent les autres d'avoir un projet familial, d'avoir des enfants avant d'acquiescer une réelle autonomie économique. Ainsi, c'est par le Sud et par l'Est que l'Europe voit son avenir démographique menacé.

L'Union européenne semble, hélas, s'en soucier comme d'une guigne. Elle n'a toujours pas de direction de la population et, à cause d'un veto britannique, refuse de s'occuper de politique familiale. Sa politique en faveur des femmes se borne désormais à ce qu'on appelle à Bruxelles « la stratégie du *mainstreaming* », stratégie qui consiste en un examen minutieux de toutes les directives et recommandations européennes pour déterminer si elles ne porteront pas préjudice aux femmes dans la poursuite de l'égalité des chances. Mais ce qui touche à la maternité, à la fonction parentale, aux prestations familiales reste du domaine de la subsidiarité. Or, un deuxième danger, d'ordre qualitatif celui-là, menace l'Europe : c'est le défaut d'éducation parentale qui livre les enfants à la sous-culture médiatique, aux modes sans repère. Vous m'avez fait dire que c'était là le résultat de l'absence des mères, retenues hors du foyer familial. Non, j'ai toujours dit que c'est l'absence des pères au foyer et dans les métiers de l'éducation qui en est la cause. Ce déséquilibre a été très accusé par l'accroissement des divorces et séparations, à l'initiative de femmes déçues par leur mariage. Les enfants ont été confiés aux mères par des magistrats qui obéissaient à la vieille dichotomie : homme pourvoyeur, femme éducatrice. Mais dans la France actuelle où presque un enfant sur trois voit ses parents se séparer, cette dichotomie contre nature a achevé le discrédit du père éducateur. Les sauvages que vous avez évoqués sont en manque de père, comme le savent bien les juges. Les femmes ne peuvent pas seules assumer l'éducation qui embarque les enfants dans le développement durable.

Ne croyez-vous pas que pour assurer le développement durable par la fonction éducative, il faille rééquilibrer les pouvoirs jusque dans la famille pour que les deux parents, l'homme et la femme, puissent concilier vie professionnelle et vie familiale ?

* *

Henri AMOUROUX : Vous avez dit que les femmes aujourd'hui pouvaient exercer tous les métiers : pilote de char, conducteur de poids lourd, pilote d'avion. Permettez-moi d'évoquer un fait divers qui m'a fait réfléchir sur cette volonté d'égalité dans les métiers. Une jeune fille de dix-sept ans voulait devenir pompier. Elle a donc fait des études et est devenue pompier. Elle a ensuite passé des examens et est devenue commandant de pompiers. On l'a envoyée dans une caserne à Béziers, me semble-t-il, pour qu'elle y « mette de l'ordre ». Là, elle a voulu, d'après la presse, arrêter la consommation excessive d'alcool et les soirées auxquelles ne participaient que peu d'épouses légitimes. Cela lui a valu l'hostilité de son personnel. Le colonel ne l'a pas soutenue. Elle a été ostracisée à l'intérieur de la caserne, privée de téléphone, de voiture et de bureau. Elle fait actuellement une dépression et l'affaire est devant les tribunaux. Ce fait divers tragique illustre bien ma conviction qu'une femme ne peut pas réellement exercer tous les métiers.

*
* *

Bernard d'ESPAGNAT : J'approuve tout ce qui a été dit à propos de l'éducation féminine. C'est là certainement une clef véritable du développement. En ce qui concerne le travail et l'emploi, l'accès des femmes à des emplois qualifiés est une excellente chose, non seulement dans le tiers monde, mais également chez nous. Toutefois, toute médaille a son revers. S'il y a tant de violence parmi les jeunes, c'est sans doute pour de multiples raisons – télévision etc. –, mais c'est sûrement aussi parce qu'en revenant de l'école beaucoup d'enfants et d'adolescents ne trouvent pas une mère qui s'occupe d'eux. Je ne suis pas certain que les problèmes qui se posent soient dus essentiellement à la carence des pères. Les mères sont certainement très importantes. A ce propos, les femmes bénéficient d'un avantage qu'il faudrait veiller à leur préserver : elles ont le choix entre travailler ou, si elles préfèrent, rester chez elles pour s'occuper de leurs enfants. Je voudrais savoir si notre conférencier partage cet avis.

*
* *

Jacques DUPÂQUIER : Je ne ferai que quelques remarques. Si les femmes sont entrées sur le marché du travail à l'origine, c'est moins par un choix volontaire que du fait des nécessités de la société de consommation : la publicité a contribué à développer les besoins plus vite que les ressources, si bien que la plupart des couples n'ont pu continuer à vivre qu'en ayant deux salaires. Dans un deuxième temps, les femmes ont trouvé dans le travail plus qu'un apport économique ; l'épanouissement personnel, ce qui était tout à fait légitime. Mais je ne suivrai pas Madame Sullerot qu'il n'y a pas du tout symétrie entre condition masculine et condition féminine. En effet les femmes sont mères et les maternités constituent une pénalisation très importante dans leur carrière. Ceci explique le recul considérable de l'âge au mariage et de l'âge à la maternité aujourd'hui. L'écart entre générations a tellement augmenté de ce fait que la société de demain ne comptera que trois générations et non plus quatre comme on le prédit souvent. Il serait indispensable de permettre aux femmes de concilier carrière professionnelle et maternité. Mais pour ce faire, on ne saurait se fonder sur l'égalité stricte, car il faudra donner aux femmes des privilèges.

La remontée de la fécondité en France depuis 1999 n'est pas négligeable. 35000 naissances en plus chaque année ne suffisent certes pas à renouveler les générations, mais c'est une

amélioration considérable, que l'on ne retrouve ni en Italie, ni en Allemagne, ni en Espagne. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

Je tiens à insister néanmoins sur le fait que, même si nous parvenons à assurer le renouvellement des générations, le nombre des naissances en France va baisser d'au moins 9% dans les quinze années à venir parce que nous aurons beaucoup moins de femmes en âge de procréer. Il y a donc des contradictions que l'on ne peut esquiver et j'aimerais connaître votre opinion à ce sujet ?

*
* *

Jean-Marie ZEMB : Concernant la question de la progression et de la régression, ma question paraîtra triviale, frivole, voire désuète. Elle concerne le délicat problème de la féminisation du vocabulaire français. Nonobstant les nombreux masculins et féminins animaux épiciens tels que *la crevette* et *le glouton*, qui n'engendrent ni **crevet* ni **gloutonne* ainsi que des noms aussi communs que *la sentinelle* ou l'incertain *le* ou *la souillon*, des arguments culturels et juridiques s'ajoutent aux hésitations lexicales, conduisant naguère la Commission générale de terminologie et de néologie présidée par notre confrère Gabriel de Broglie, saisie de cette question par le ci-devant Premier ministre, à étudier de manière approfondie le statut langagier du masculin-neutre avant de s'opposer unanimement et publiquement (sur Internet) à cette radicalisation. Mais comme des décisions contraires ont été prises officiellement « conformément aux recommandations de la COGETER », ne peut-on pas considérer la pratique imposée comme discutable, le français demeurant allergique à des formes telles que **auteure* ou **chercheuse* ? Les lexicographes attentifs auront noté qu'avant de quitter ses fonctions ministérielles, Mme Catherine Trautmann s'est justifiée par une question rhétorique bizarre, à savoir, sur les médias – je cite – « n'ai-je pas été *un bon* ministre ? » et non * « ... *une bonne* ministre » ! En l'occurrence, il ne s'agissait pas d'un *lapsus linguae*, mais de l'instinct grammatical solide du statut conceptuel de l'*attribut*, lequel avait été pris au sérieux par la Commission avant d'être ignoré par des linguistes plus souples et surtout plus dociles. Les Suisses [et les Suissesses !] ont commencé par accepter le principe de la féminisation ou plutôt de la resexualisation des noms de fonction, mais s'apercevant du coût de la réimpression de l'ensemble des textes juridiques et administratifs, ils en ont limité l'application au plus économique des trois niveaux (fédéral, cantonal et communal). Le caractère fautif de la prémisse du raisonnement de la ci-devant majorité plurielle (« conformément aux recommandations de la COGETER ») ne rend-il pas sa conclusion caduque ?

*
* *

Pierre CHAUNU : Je ne suis pas un spécialiste du catastrophisme, mais plutôt de la nuance et de la durée. Permettez-moi donc de faire deux remarques. La première est que le développement durable commence au moins au néolithique et que tout ne commence pas ni en 1789, ni avec la révolution industrielle. La deuxième est que l'on a abusé des statistiques démographiques globales ; en fait, ces statistiques doivent être faites et analysées dans le cadre des cultures et dans la durée. Il y a une chose qu'il faut actuellement bien comprendre, c'est qu'il n'y a pas une spécificité du monde industriel et une spécificité du monde en développement. Dans certains domaines, nous avons été rattrapés par certains pays en développement. Il faut ainsi accepter le fait que la fécondité du monde musulman est en train de s'effondrer. Au moment du colloque de Tokyo, les meilleurs spécialistes, des Australiens, calculaient que ce serait vraisemblablement autour de 2004 que l'humanité aurait cessé de remplacer la génération. Je crois que maintenant 2004 est trop lointain et

qu'il faut plutôt envisager la fin de 2002 ou le début de 2003. L'explosion démographique appartient désormais à l'histoire ancienne, mais nous ne ressentirons les effets véritables de l'évolution actuelle que dans quelque vingt-cinq ans.

*
* *

Marcel BOITEUX : Je voudrais poser une question de vocabulaire. Quand on parle de l'égalité des femmes, il semble que plusieurs notions soient souvent confondues. Les mathématiciens ont l'avantage d'utiliser par vocation un langage précis ; derrière l'idée générale d'égalité, ils distinguent trois concepts : l'identité, l'égalité et l'équivalence.

L'identité, c'est l'égalité à tous égards, c'est l'idée que la femme doit pouvoir faire tout ce que fait l'homme, et réciproquement. Cela paraît peu réaliste, au moins à certains égards. L'égalité, c'est l'égalité dans tel ou tel domaine particulier et, en l'occurrence, l'égalité des droits. Enfin l'équivalence. La femme peut ne pouvoir profiter de certains droits, parce que non conformes à sa nature, et elle est alors fondée à prétendre à des droits supplémentaires en compensation : dès lors, les droits ne sont plus égaux mais équivalents.

Je crois que les choses seraient beaucoup plus claires si, quand on parle des femmes, on recourait au langage des mathématiciens, au moins pour certains sujets !

*
* *

Réponse :

A Evelyne Sullerot : Dans mon esprit, le terme de condition féminine est parfaitement neutre. Je ne vois par ailleurs aucun inconvénient à parler de la condition masculine, laquelle, à mon avis, devrait dans certains cas être fortement améliorée. Il est vrai qu'en tant qu'homme, je suis a priori mal placé pour parler de la condition féminine, encore que, grâce à mon épouse, j'aie été à très bonne école. Néanmoins, il convient de voir les deux problèmes fondamentaux qui subsistent. Le premier, qui n'a pas été résolu dans notre société, c'est de permettre aux femmes de concilier maternité et expérience professionnelle. En dehors de cela, point de salut ! Et j'en veux beaucoup à nos responsables politiques de n'en avoir pas pris conscience. Il est évident que les femmes ne peuvent pas renoncer à exercer un métier. On leur a, très légitimement, ouvert les portes de l'éducation supérieure et celles de tous les métiers. A partir de là, il va de soi que les femmes ne vont pas, de leur propre chef, décider de rester chez elles. Or, on ne leur a pas donné la possibilité d'élever convenablement leurs enfants alors que le désir d'avoir une famille reste extraordinairement fort, comme en témoignent tous les sondages.

A Jacques Dupâquier : C'est pourquoi j'approuve entièrement l'idée selon laquelle il faudrait accorder aux femmes des privilèges. La maternité constitue effectivement pendant plusieurs mois, ceux de la grossesse, un handicap majeur. Il faudrait, en fait intégrer, le temps passé à mettre au monde un enfant et à l'éduquer dans le temps de carrière. Cette conception, dont nous sommes encore très éloignés, finira par s'imposer. Dans nos sociétés, avoir un enfant est un investissement social. A contrario, se priver d'enfants conduit à terme à un effondrement sociétal et économique. Permettez-moi de répéter que si l'Europe patine par rapport à l'Amérique, que si l'Allemagne est bloquée dans une espèce de stagnation larvée, cela tient – comme pour le Japon – à sa situation démographique.

A Evelyne Sullerot : Vous avez allusion à l'Afrique en disant que les coopérants s'échinent à enseigner aux hommes des techniques inutiles puisqu'elles sont réservées aux femmes. Cela est dû à un manque de bon sens de la part des pays occidentaux. Je considère que l'Afrique est dans une situation tragique, notamment en raison des ravages du Sida, présents et à venir. L'Afrique du sud va ainsi perdre plusieurs millions d'habitants d'ici quelques années. Si l'on ne redresse pas la barre pour l'Afrique, le continent va sombrer dans un chaos économique et sociétal, et les Africains ne trouveront de salut que dans une émigration vers l'Europe et particulièrement vers la France, avec des conséquences extraordinairement redoutables pour nos pays.

Pour en terminer avec les relations père/mère au sein du couple, bien entendu, je suis partisan d'un rééquilibrage de l'autorité parentale entre le père et la mère. Malheureusement le législateur, avec les meilleures intentions du monde, a confié presque exclusivement cette autorité à la mère et fait par-là le contraire de ce qu'il fallait.

A Henri Amouroux : On peut citer d'autres cas que celui que vous nous avez présenté. Le New York Herald Tribune publiait ainsi il y a quelque temps la photo d'une jeune femme lieutenant de marine, enceinte de trois mois, en train de faire le parcours du combattant. De telles images ne sont guères porteuses d'une valorisation du rôle de la femme. Comme chaque fois que l'on pousse une bonne idée à son extrême, on est allé trop loin. L'égalité des chances ne doit pas signifier l'identité des mises en œuvre. Bien sûr, il existe des femmes qui sont parfaitement capables d'assumer ce genre de rôle. Il suffit de se rappeler Jacqueline Auriol, aviatrice émérite, qui, en son temps, avait battu des records de vitesse. Il y a eu également de nombreuses femmes chef d'Etat : Indira Gandhi, Elisabeth I, Catherine de Russie, Anne d'Autriche etc. Elles ont toutes fait preuve de capacités de leadership exceptionnelles, mais tout est effectivement dans l'adjectif. Elles constituent des exceptions et non pas la règle. Le problème est d'éviter de pousser, sous la pression sociale, des femmes dans des directions où elles ne doivent pas aller et où elles ne souhaitent pas aller. A ce propos, on déplore en France l'absence de candidatures féminines dans les filières scientifiques. C'est une absurdité ; si les femmes n'ont pas envie de faire des sciences, pourquoi les y contraindre ? Il faut leur laisser le choix.

A Bernard d'Espagnat : A cet égard, vous avez entièrement raison. La liberté, c'est le choix, et l'épanouissement de la femme, c'est la liberté. Nous sommes en fait arrivés, par souci de promotion de la femme, à une sorte de totalitarisme qui exerce sur des jeunes filles de telles pressions qu'elles se sentent obligées de faire des choses dont elles n'ont absolument pas envie. On est en train de revenir sur ses excès et les femmes hésitent de moins en moins à dire qu'elles n'aspirent nullement à être conducteurs de poids lourd.

A Jacques Dupâquier : Vous avez fort bien dit que si les femmes sont arrivées massivement sur le marché du travail, c'est parce qu'elles y étaient obligées. L'inflation des années soixante a joué un grand rôle à cet égard. Cela m'amène à un autre réflexion : il conviendrait sans doute de concevoir un statut de la femme au foyer, qui lui confère la dignité qu'elle mérite. On a trop souvent l'impression que la femme qui veut rester au foyer est une incapable qui ne peut faire autrement. C'est un préjugé monstrueux, d'autant qu'il existe de nombreuses femmes tout à fait remarquables qui ont fait le choix de renoncer à une carrière professionnelle et de rester au foyer, soit pour élever leurs enfants, soit pour développer leurs talents particuliers. Madame Chandernagor en est un exemple. Sortie major de l'E.N.A., elle a renoncé au Conseil d'Etat et a choisi de rester chez elle, pour écrire.

A Jean-Marie Zemb : Il est exact que nous souffrons des excès de la féminisation du vocabulaire. Nous ne sommes du reste pas les seuls. Actuellement, en Grande Bretagne, pays pour lequel la marine a joué un rôle fondamental, une polémique a éclaté car une grande compagnie d'assurance, il s'agit des Lloyds, a décidé de ne plus désigner les navires par le féminin she, comme c'est l'usage, mais par le pronom neutre it. Le tollé soulevé par cette mesure me semble être une réaction de bon sens.

A Pierre Chaunu : Le développement durable existe assurément depuis l'apparition de l'homme sur terre, mais il n'est nullement acquis. Nous devons rester vigilants face aux régressions que nous pouvons constater, en Afghanistan actuellement, mais aussi en Espagne et dans d'autres pays. La condition féminine reste une valeur précieuse qu'il convient de protéger.

A Marcel Boiteux : Le terme d'identité est effectivement très réducteur car il gomme la différence qui fait toute la valeur de nos compagnes. Dès lors que les femmes se considèrent ou sont considérées comme identiques aux hommes, elles perdent une grande partie de leur apport au monde. Il faut espérer qu'elles sauront se défendre contre cette réduction à l'identité et, comme le proclament volontiers nos amis américains : Vive la différence !